

## **Dès 2017, libérons le potentiel économique et social de l'emploi à domicile !**

- **La FEPEM propose le « Contrat d'innovation Emploi & Domicile » à tous les candidats à l'élection présidentielle et aux législatives.**
- **Le 31 mai prochain, à Lille, la convention de l'emploi à domicile développera les propositions d'un contrat économique et social au service des citoyens, entre un modèle vertueux et les acteurs institutionnels.**

**Paris, le 02 février 2017** - Lors de la cérémonie des vœux mardi 31 janvier, Marie Béatrice Levaux, présidente de la FEPEM, a interpellé les candidats à l'élection présidentielle à s'engager et à signer le « Contrat d'innovation Emploi & Domicile », afin de contribuer au nom des 15 millions de Français concernés aux politiques publiques de la prochaine mandature.

**Pour l'emploi à domicile, le bilan des 5 dernières années est encourageant et le chemin parcouru considérable :**

- Economiquement et socialement, l'emploi à domicile fait aujourd'hui consensus, quelle que soit l'approche politique qui le considère.
- Les employeurs à domicile bénéficient d'un espace juridique propre au cœur du Code du Travail
- Avec la création du CNPDS (Conseil National Paritaire du Dialogue Social), le dialogue social interbranche est conforté dans son caractère innovant et productif.
- Le coût de l'emploi à domicile a été diminué pour tous les particuliers employeurs, avec l'allègement de charges porté à 2 euros et la généralisation du crédit d'impôt.

**La FEPEM s'engage et se mobilise au service de la société, elle propose pour les 5 années à venir le « Contrat d'innovation Emploi & Domicile » qui se décline en 5 idées clés :**

- Libérer le potentiel économique de l'emploi à domicile, au bénéfice des personnes comme des projets politiques
- Reconnaître et faire de l'emploi à domicile un acteur de progrès social
- Installer le domicile au cœur des politiques publiques de la petite enfance, du vieillissement et du handicap, de la santé et du travail
- Accompagner les transitions démographiques, numériques et économiques sur les territoires.
- Promouvoir un modèle singulier de bonnes pratiques en Europe.

Les politiques publiques devront s'adapter et s'organiser autour de ces enjeux, dans une vision plus transversale. C'est pourquoi le « **Contrat d'innovation Emploi & Domicile** » sera adressé aux candidats à l'élection présidentielle ainsi qu'aux candidats aux élections législatives.

La FEPEM rappelle enfin la nécessité de stabiliser l'ensemble des dispositifs, qui permettent de relancer le travail déclaré et de libérer le potentiel économique et social de l'emploi à domicile. La mise en place du crédit d'impôt immédiat, qui évitera l'avance de trésorerie préjudiciable à l'emploi déclaré, fait partie des mesures essentielles qui seront portées par le Contrat d'innovation Emploi & Domicile.

Pour Marie Béatrice Levaux : *« l'emploi à domicile est le principal secteur capable de créer de l'emploi de masse sur l'ensemble du territoire : au moins 500 000 emplois précise Bercy dans une étude récente, 1 million et peut-être plus comme le propose la FEPEM. Cela dépendra des futurs choix de politique publique. L'emploi à domicile entre particuliers participe d'un projet de société responsable, juste et solidaire. »*

[Visionnez la vidéo du bilan de la mandature.](#)

[Retrouvez l'intégralité des vœux de Marie Béatrice Levaux en vidéo.](#)

[Visionnez le message de Myriam El Khomri, ministre du Travail, à l'occasion des vœux de la FEPEM.](#)

### ***A propos de la FEPEM***

La FEPEM ([www.fepem.fr](http://www.fepem.fr)) porte et défend le modèle des emplois à domicile. Ces emplois à domicile entre particuliers, constituent la réponse organisée et professionnelle des citoyens aux besoins qu'ils expriment dans leur vie privée et familiale : garde d'enfants, bien vieillir au domicile, accompagnement du handicap, équilibre vie familiale et vie professionnelle, en priorité.

### **CONTACTS PRESSE**

Benoît Ramozzi: 06 22 37 52 38 – 01 80 48 08 67  
[bramozzi@fepem.fr](mailto:bramozzi@fepem.fr)

Anne-Adelaïde Séguy: 06 10 08 17 88 – 01 80 48 09 06  
[aaseguy@fepem.fr](mailto:aaseguy@fepem.fr)